

SMI

SAINT-MAMMÈS INFORMATIONS

#93

OCTOBRE À
DÉCEMBRE 2023



Rétrospective automnale

Nouveaux commerces
et associations sur
la commune

Bilan de mi-mandat

Retour sur Noël
à Saint-Mammès



Saint-Mammès

sommaire



04-05

RÉTROSPECTIVE
AUTOMNALE



07-09

BILAN DE MI-MANDAT :
3 ANS D' ACTIONS



13

NOUVEAUX COMMERCES
& SERVICES

- Brasserie La Republik des Mousses
- Studio Barraban, création publicitaire
- Nomo Sivayo, restaurant de spécialités japonaises/thailandaises



06

NOËL À SAINT-MAMMÈS

- Marché de Noël
- Goûter des Aînés
- Concert de violoncelle
- Le Père Noël en bateau

10

VIE MUNICIPALE

- Le quotient familial : comment ça marche ?
- Création d'une réserve citoyenne

11

PÉRISCOLAIRE

Les temps périscolaires
en maternelle

12

ASSOCIATIONS

Éléna Flore Créations

14

SIDEAU 3/3

Comment est calculé le prix
de l'eau ?

15

TRIBUNES

16

AGENDA & ÉTAT CIVIL

SMI
SAINT-MAMMÈS
INFORMATIONS

#93 octobre à décembre 2023

Directeur de la publication : Joël SURIER
Conception et rédaction : Service
Communication / Mairie de Saint-Mammès
Impression : Hélios Service

Tirage : 1700 exemplaires, encres végétales,
papier PEFC (issu de forêts gérées
durablement).

Crédits photos : Mairie de Saint-Mammès,
AFSL (p. 5), Elena Flore Créations (p. 11), La
Republik des Mousses (p. 12), Studio Barraban
(p. 12), Nomo Sivayo (p. 12), Endemol France /
TF1 (page 16), Freepik.

Site internet :

www.saint-mammès.com

Page Facebook officielle :

www.facebook.com/mairiesaintmammès

Pour nous contacter :

Courriel : accueil@saint-mammès.com

Téléphone : 01.64.23.39.41

Chères Mammésiennes, Chers Mammésiens,

Ce premier SMI de 2024 est pour moi l'occasion de vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année. Qu'elle soit porteuse de santé, de joies et de bonheur pour chacun d'entre vous et vos proches !

L'année 2023 s'est terminée avec, une nouvelle fois, une activité municipale dense et riche. Saint-Mammès a vécu l'année écoulée au rythme de nombreuses manifestations, avec de beaux succès et des initiatives locales au service des habitants. Comme vous me le dites si bien, au plus grand plaisir de tous : « le cœur de notre village recommence à battre ! ».

Un grand merci aux associations locales organisatrices de ces moments de partage, de solidarité et de convivialité, ainsi qu'aux élus de la majorité, toujours mobilisés pour soutenir ces événements.

A l'occasion du bilan de mi-mandat organisé le jeudi 23 novembre avec mon équipe, nous avons fait une rétrospective des actions municipales menées depuis 2020 pour l'amélioration continue de la qualité de vie des Mammésiens. Ce rendez-vous démocratique est pour moi un impératif pour garantir le lien entre les citoyens, les services de notre commune et les élus. Vous en trouverez un résumé dans ce SMI (pages 7 à 9).

Durant ces trois premières années vous avez pu constater ce qui est aujourd'hui et ce qui n'existait pas ou plus auparavant. Pour cela, toute mon équipe et moi-même tirons notre force dans notre détermination à servir l'intérêt général.

Il y a bien évidemment des obstacles, des oppositions, des aléas et des contraintes, mais nous ne baissons pas les bras et avançons pas à pas. Grâce aux compétences, à l'engagement et à la créativité des élus de la majorité, nous nous adaptons aux circonstances, au cadre réglementaire, et aux nécessaires équilibres budgétaires.



Une bonne nouvelle de plus pour notre village : le 18 décembre 2023, la construction du restaurant scolaire a officiellement débuté. A partir de février 2024, un affichage est prévu en mairie pour votre information sur l'avancement du chantier.

Ensemble pour ces deux ans à venir nous allons continuer d'écrire notre destin commun, dans la diversité de notre village et le respect de chacun car la paix se cultive et le vivre ensemble est une implication de chaque jour.

Aussi, en cette année 2024, nous continuerons à être disponibles au quotidien pour vous écouter et répondre à vos interrogations et vos besoins. A partir de février, les Cafés du Maire reprendront une fois par mois pour venir à votre rencontre, en plus de notre présence tous les dimanches sur notre marché dominical.

Avec mon équipe, j'ai fait le choix d'avancer pour le bien de tous, en veillant à préserver ce qui fait l'âme et la richesse de notre village, à savoir les Mammésiennes et les Mammésiens qui le composent.

Nous sommes mobilisés, engagés à poursuivre notre action dans le respect de la confiance que vous nous avez accordée, en 2024 plus que jamais !

Bonne et heureuse année 2024 à toutes et à tous !

Bien chaleureusement,

Joël Surier,
Maire de Saint-Mammès

Rétrospective

cet automne à Saint-Mammès

du 2 au 6 octobre



SEMAINE BLEUE

La semaine d'activités dédiée aux retraités, proposée par la municipalité, s'est tenue du 2 au 6 octobre 2023. Les participants y ont suivi une formation sur les produits ménagers (avec le SMICTOM), et ont reçu des soins du visage et des mains (avec l'école Linéane). Innovation cette année : ils ont pu également réviser leur code de la route à l'auto-école avec Seine & Loing Conduite !

du 15 au 31 octobre

OCTOBRE ROSE AVEC LES COMMERÇANTS MAMMÉSIENS

Pendant 2 semaines, du 15 au 31 octobre, les commerçants de Saint-Mammès se sont associés à la municipalité pour soutenir le dépistage et la lutte contre le cancer du sein.

A chaque achat, il était possible de faire un don pour la recherche contre le cancer, et de montrer son engagement, avec un bracelet ou un badge aux couleurs de l'opération.

Merci à tous les commerçants pour leur participation !



samedi 21 octobre



INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Après avoir fait campagne et voté dans les écoles, c'est le début d'un nouveau mandat pour les récents élus du Conseil Municipal des Jeunes.

Et c'est non sans émotion que les "anciens" du premier CMJ ont accueilli leurs successeurs et leur ont remis les symboliques écharpes tricolores.

mardi 31 octobre



BALADE D'HALLOWEEN

Le Comité des Fêtes du Village a organisé sa traditionnelle balade contée le 31 octobre pour célébrer Halloween, se faire quelques frayeurs en déguisement, et déguster bonbons, crêpes et boissons chaudes.

samedi 25 novembre



PLANTATION DE "L'ARBRE DE LA PAIX"

L'une des premières actions du nouveau Conseil Municipal des Jeunes (voir page précédente) fut de planter un érable argenté près du Monument aux Morts. Cette initiative, menée en collaboration avec Claude-Clément Perrot (archéologue et historien), marque le début d'une série de plantations d'arbres sur la commune.

COLLECTE AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR

La municipalité s'est associée à l'association morétaine Comdiff-Muzic, pour une grande soirée-concert au profit des Restos du Cœur.

Une collecte, organisée au préalable avec le CMJ sur le marché, dans les écoles et en mairie a permis de réunir plusieurs dizaines de kilos de denrées alimentaires et de produits d'hygiène pour les plus démunis. Un bel élan de solidarité mammésienne !



du 9 au 17 novembre



mercredi 6 décembre



FÊTE DE SAINT-NICOLAS

2^{ème} édition de la Saint-Nicolas à Saint-Mammès, organisée par l'Association Fluviale entre Seine & Loing avec les enfants et adolescents de l'ERPD (70 internes) et ceux de la commune.

Au programme : danses et chants traditionnels, suivis d'un concours de dessins sur le thème de la batellerie et clôturée par un grand goûter. Une fête très réussie, grâce à l'action collective de l'AFSL, de la municipalité, de la directrice, des enseignants et de l'équipe de cuisine de l'ERPD et des parents.

DÉBUT DE LA CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Comme annoncé par Joël Surier lors de son bilan de mi-mandat (voir pages 7-9), la construction du nouveau restaurant scolaire a débuté le lundi 18 décembre dernier. Les engins de chantier vont désormais s'activer pendant plusieurs mois afin d'ériger ce bâtiment dans les meilleurs délais.

lundi 18 décembre



SÉCURISATION TROTTOIRS

Les travaux de sécurisation du trottoir quai de Seine ont été achevés courant décembre.



Le Marché de Noël,

dimanche 3 décembre, s'est tenu à la MLC, permettant ainsi d'accueillir les visiteurs et les 30 exposants au chaud. Et pour les plus frileux, des stands en extérieur proposaient crêpes, marrons, chocolat et vin chaud dans une ambiance très festive.



Le Goûter des Aînés,

samedi 9 décembre, a rassemblé plus d'une centaine de convives à la MLC. Les Aînés y ont dégusté la fameuse pâtisserie "Le Saint-Mammès", élaboré par le chocolatier Romuald Sadoine. A l'issue du goûter, ils se sont vus remettre le colis de Noël offert par la municipalité.



Le concert "Noël au Violoncelle",

dimanche 10 décembre, s'est tenu à l'église. Ce récital, interprété par Sébastien Hurtaud, a revisité des classiques de Noël comme "Holy Night" ou "Ave Maria" et s'est déroulé dans une nef comble !



Le Père Noël est arrivé en bateau,

les dimanches 17 et 24 décembre, laissant ses rennes au repos le temps de rencontrer les enfants sur le marché dominical. Il y a reçu leurs lettres et a offert en échange quelques friandises.

2020 **2023** 2026

3 ans d'actions

Bilan de mi-mandat & perspectives

Déjà trois ans se sont écoulés depuis que vous, chères Mammésiennes, chers Mammésiens, m'avez accordé votre confiance en 2020.

Une première moitié de mandat marquée par des événements qui ont bouleversé nos habitudes, mais auxquels mon équipe et moi-même avons fait face avec une volonté intangible d'amélioration de votre quotidien.

Ainsi, malgré les difficultés, nous avons réussi à mettre en place un grand nombre d'actions que je vous avais promises en 2020, et que vous retrouverez détaillées dans la double-page suivante.

Et c'est avec le même élan que nous allons poursuivre notre action municipale pour les trois années à venir : amélioration des services publics, de l'environnement, de la qualité de vie... avec pour seul objectif le bien-être des habitants de notre village.

Joël SURIER
Maire de Saint-Mammès



Réunion de mi-mandat, le 23 novembre 2023



Gestion de la crise Covid



- Mise en place d'un bus de dépistage gratuit place de la Bosse
- Organisation des vaccinations COVID
- Distribution de masques et de gel hydroalcoolique aux habitants

Amélioration des services publics



Nouvelle agence postale communale

- Ouverte 6 jours sur 7, toute l'année
- Services postaux et bancaires

Démocratie participative



- Réunions citoyennes : collectif de riverains, commissions, concertation...
- Rendez-vous réguliers sur le terrain : Cafés du Maire, tonnelle itinérante, échanges lors du marché...
- Disponibilité totale du Maire et des élu(e)s

Aînés & Solidarité



- Ouverture du Café des Aînés
- Création d'un service de courses
- Ateliers gymnastique longévité gratuits
- Animations intergénérationnelles

- Soutien aux Mammésies
- Création de logements
- Soutien aux réfugiés UI
- Participation à Octobre

Transition écologique



- Acquisition de 2 véhicules électriques
- Lancement d'un plan de sobriété énergétique : chauffage et éclairage public, installation de LED...

- Embellissement & fleurissement
- Planification d'un programme de plantation d'arbres
- Fauche tardive

Associations, commerces



Commerces

- Mise en place des terrasses Quai de Seine
- Promotion des activités commerciales sur les supports de communication de la ville
- Développement du marché dominical

ICS et des conditions de travail des agents



Rénovation et gestion de la bibliothèque municipale

- Rénovation et réorganisation complète
- Formation de nos agents
- Achats de nombreux livres
- Organisation d'ateliers pour les enfants
- Nouvelles plages horaires et ouverture aux écoles



Installation d'un cabinet médical

- Mise à disposition et rénovation d'un bien communal en un cabinet médical

Sécurité et ordre public



- Installation de la video-protection
- Sécurisation rue Grande & abords du stade
- Travaux quai Croix Blanche & zone bleue gare



ns en difficulté
sociaux
rainiens
Rose & Restos du Cœur

Enfance & Scolarité



- Rénovation et Sécurité bâtiments scolaires
- Cadeaux aux classes à la rentrée
- Mise en place de la sectorisation scolaire
- Mise en place du quotient familial

- Création du Conseil Municipal des Jeunes
- Rénovation de l'aire de jeux
- Financement et début de la construction du bâtiment de restauration scolaire conforme aux nouvelles normes

es, culture



Associations & culture

- Maintien des subventions & aide logistique
- Organisation de nombreux événements festifs et musicaux, dont les marchés nocturnes & musicaux

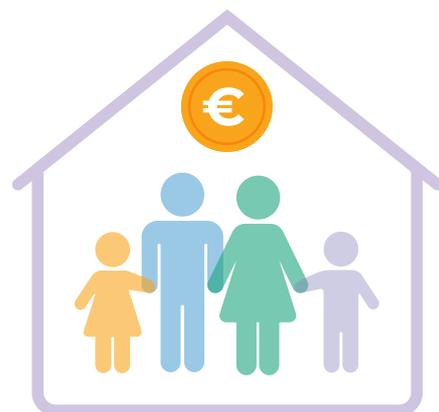
Perspectives 2024-2026 et au-delà...

- Réfection voirie
- Création et mise en service des bornes à fluides, pour les mariners, quai de Seine et quai de la Croix Blanche
- Augmentation de la synergie entre les différents acteurs locaux pour augmenter l'attractivité du territoire et le tourisme local
- Création d'une Réserve Citoyenne (voir page 10)
- Elargissement de l'offre culturelle, et propositions de festivités tout au long de l'année
- Création d'un jumelage avec une ville européenne
- Augmentation de l'offre de santé
- Pilotage d'un appel à manifestation d'intérêt pour la Bourse d'Affrètement proposé par l'Etat
- Régularisation du Jonor et pilotage de l'appel à manifestation d'intérêt proposé par VNF
- Renforcement des espaces d'écoutes et de partage

Le quotient familial

Comment ça marche ?

Voté lors du conseil municipal du 6 décembre dernier, le quotient familial est un dispositif qui définit les tarifs des services périscolaires en fonction des revenus des foyers. Cette nouvelle grille tarifaire permettra à une grande majorité de familles, et notamment celles qui ont les ressources les plus modestes, de faire des économies substantielles.



Calcul de votre quotient familial

Le calcul s'opère à partir de votre revenu fiscal de référence, qui figure sur votre dernière feuille d'imposition. Il convient de le diviser par 12 puis par le nombre de parts.

Exemple : pour un couple marié (2 parts) avec 2 enfants (2 demi-parts) dont le revenu fiscal est de 45 000€.

$$\rightarrow R = 45\ 000 \div 12 \div 3 = 1\ 250$$

Ce couple bénéficiera donc des tarifs de la tranche 3 dans le tableau ci-contre.

Grille tarifaire Services Périscolaires au 1^{er} janvier 2024

Tranche tarifaire	Cantine	Accueils périscolaires	
	Lun-mar-jeu-ven	Matin	Soir
Tranche 1 : R < 1000	3,30€	2,45€	2,90€
Tranche 2 : 1001 < R < 1200	3,90€	2,85€	3,35€
Tranche 3 : 1201 < R < 1400	4,40€	3,25€	3,85€
Tranche 4 : 1401 < R < 1600	5,00€	3,70€	4,30€
Tranche 5 : R > 1601	5,80€	4,10€	4,80€
Tarif panier repas avec uniquement un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) alimentaire	Tranche famille - 2,10€		
Goûter maternel	0,35€		

Pour toute question concernant votre quotient familial, ou pour l'élaboration de votre dossier si vous êtes nouvel arrivant sur la commune, prenez contact avec le Service Périscolaire au **01 64 23 34 23** ou periscolaire@saint-mammes.com

Création d'une réserve citoyenne

Devenez bénévole au service de votre commune !

Plusieurs dispositifs de réserves citoyennes permettent à des volontaires de s'investir au service de l'intérêt général.

Le type de réserve que la municipalité met en place à compter de janvier 2024 dans notre village est une "réserve civique générale".

L'inscription est possible dès 16 ans, et aucun profil spécifique n'est requis. Ce type de réserve

est destiné à **prêter main forte pour des missions occasionnelles**, ponctuelles ou récurrentes, à visée de services publics, collectivités ou associations à but non lucratif. **Il s'agit d'une démarche de bénévolat pour une implication dans nos diverses organisations du village.**

Pour vous inscrire à la Réserve Citoyenne, contactez le **01 64 23 39 41** ou accueil@saint-mammes.com

L'accueil périscolaire en maternelle propose des activités variées aux enfants, adaptées aux différents moments de la journée.



Les temps périscolaires en maternelle



A l'accueil périscolaire du matin, les enfants se réveillent en douceur avec des activités calmes : coloriage, écoute d'une histoire, puzzle, jeux libres, dînette...



Au retour de la cantine, les sections des Moyens et des Grands participent à des activités avec leur animatrice référente.

Les enfants se défoulent un peu dans la cour si le temps le permet, puis place à diverses animations : chant, danse, activités manuelles, jeux, conte, relaxation, musique douce...

Un temps calme est indispensable avant le retour en classe !



Après le goûter au périscolaire du soir, les enfants sont avec leur animatrice référente avec qui ils font des activités liées au thème de l'année : "Un monde féérique/enchanté".

Les enfants qui le souhaitent peuvent également jouer librement.

De grands jeux, spectacles, fêtes sont organisés à différentes occasions tout au long de l'année : Halloween, Noël...



Poursuite des actions intergénérationnelles rassemblant les enfants du périscolaire et les résidents de l'EHPAD La Canopée. A l'occasion des célébrations de Noël, les enfants ont offert des chocolats aux résidents et ont ensuite chanté tous ensemble dans une grande chorale.



Collection de robes de mariées de la première moitié du XXe siècle (1900-1950) présentée lors des Journées du Patrimoine, le 17 septembre 2023 à Saint-Mammès

Éléna Flore Créations

La passion des robes de mariées de 1900 à aujourd'hui

L'association Éléna Flore Créations a vu le jour en 2022 sous l'impulsion de sa Présidente, Hélène Bourdon, une éternelle collectionneuse qui a décidé de partager sa passion auprès du grand public, avec l'aide de ses adhérents.

Hélène Bourdon est une ancienne danseuse, devenue professeure de danse et chorégraphe.

Depuis tout petite, elle développe une véritable passion pour les robes de mariées, qu'elle a patiemment acquises au cours des dernières décennies. Parallèlement,

de nombreux dons lui ont permis d'enrichir sa collection.

En 2003, 2006 et 2008, à Saint-Mammès, elle avait déjà proposé des événements avec des robes de mariées qui lui avaient été prêtées. Et c'est lors du confinement qu'elle a décidé de donner une nouvelle dynamique à sa passion.

Aidée de ses amis, elle fonde alors Éléna Flore Créations, afin de créer davantage d'événements et d'animations. Mais au-delà des robes de mariées, l'association veut développer la créativité tant personnelle que collective des adhérents

Renseignements :

Hélène Bourdon, Présidente

06 82 36 36 09

efc77670@gmail.com

Facebook : [facebook.com/hblnef](https://www.facebook.com/hblnef)

Instagram : [@elenafloreartiste](https://www.instagram.com/elenafloreartiste)

dans le monde artistique au sens le plus large.

Ainsi, de nombreux ateliers sont mis en place au sein de l'association : conception artisanale de bijoux, restauration des tenues, photographie, maquillage, coiffure, chorégraphie, décor... avec pour but de réaliser des expositions, des tableaux vivants et in fine des spectacles.

Dès 2022, l'association participe au Salon du Mariage d'Avon, et dernièrement, des tableaux vivants furent présentés à Saint-Mammès à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2023. Un défilé commenté en musique qui eut un grand succès !

Aujourd'hui, les bénévoles de l'association sont prêts à se lancer dans une nouvelle aventure. En effet, un spectacle intitulé "Féerie d'une robe de mariée" est en préparation.

La première aura lieu à Saint-Mammès, le dimanche 3 mars 2024 à 15h, à la MLC.



Collection de 1960 à aujourd'hui incluant de nombreux dons de Mammésiennes

La Republik des Mousses

2 entrepreneurs
mammésiens
qui pétillent !

Vous les avez peut-être déjà croisés le dimanche matin sur le Quai de Seine : ce couple de brasseurs, qui propose des bières locales sur le marché dominical depuis l'été 2022 a récemment décidé de s'installer à Saint-Mammès après en être tombé sous le charme !



Samuel Kindt a été formé à l'Institut Français de la Brasserie et de la Malterie (Nancy), et est épaulé par Ivana Vukasinovic, originaire d'une famille de viticulteurs.

Leur aventure démarre en 2018, dans le département du Val-de-Marne où ils ont fondé leur brasserie artisanale et biologique, avec la volonté de créer des bières vivantes et non pasteurisées, de s'approvi-

sionner le plus localement possible, et de distribuer leur production en circuit court.

Après 4 ans d'activité commerciale, la Republik des Mousses propose aujourd'hui une gamme de 9 bières, de la plus légère et estivale à la variante corsée et rustique. Et le catalogue continue de s'étoffer chaque année !

Conquis par l'accueil des Mammésiens dès qu'ils ont commencé à proposer leurs produits sur le marché dominical, le couple a récemment emménagé à Saint-Mammès, et a décidé de rapprocher leur outil de production à seulement 15 minutes de notre village.

Informations : 06 98 26 34 36 (Ivana)
info@larepublikdesmousses.fr
www.larepublikdesmousses.fr

Studio Barraban

Graphisme publicitaire

Créé en 2012 et installé à Saint-Mammès depuis septembre dernier, Studio Barraban propose la conception et la fabrication de supports publicitaires tous formats.



Création de logo

C'est une solution tout-en-un pour les professionnels cherchant à augmenter leur visibilité et à améliorer leur image de marque.

Bastien Campéotto, son fondateur, propose une large gamme de prestations, tant en conception visuelle : création de logos, cartes de visite, flyers, calendriers, menus, carnets autocopiants... qu'en impression et fabrication : roll-up, bâches, enseignes, signalétique, plaques gravées, pose d'adhésifs (protection UV, covering véhicules...).

Informations : 06 52 02 32 60
barraban@yahoo.fr
Instagram : @studio_barraban

Nomo Sivayo

Restaurant de spécialités
japonaises & thaïlandaises



Installé début décembre 2023, le restaurant Nomo Sivayo ravira les amateurs de saveurs asiatiques avec ses sushis, makis, pad thai, bo bun... à consommer sur place, à emporter ou en livraison.

Le restaurant est situé au 16 rue Grande, et est ouvert 7j/7, de 11h à 15h et de 18h à 23h.

Informations et commandes au :
06 51 38 55 53

Le SIDEAU (3/3)

Comment est calculé le prix de l'eau ?

Le SIDEAU gère pour le compte de ses quatre communes membres un service public de l'eau englobant tout le cycle depuis préservation des ressources, la captation et production de l'eau potable, son transport et stockage, puis sa distribution finale vers les administrés. Quel est donc le coût de ce service et à comment se décompose-t-il ? C'est une question importante pour mieux comprendre notre facture d'eau.

En ce qui concerne l'eau potable, le prix s'organise autour d'une part fixe (abonnement) et d'une part variable liée au nombre de m³ consommés.

La redevance eau potable prélevée par le syndicat reste inchangée depuis 2016. Elle comporte une part fixe annuelle de 15,15 € HT par foyer et une part variable de 0,7817 € HT / m³, soit en moyenne pour une consommation de 120 m³ / an un prix de 0,91€ / m³ pour le SIDEAU. Ces ressources permettent de financer le fonctionnement du syndicat et surtout les investissements

majeurs dans nos réseaux et équipements (châteaux d'eau, canalisations, forages ...).

S'ajoute à cela **une redevance du délégataire** (VEOLIA) à hauteur de 1,62€ / m³ en moyenne qui permet à ce dernier d'assurer toute la gestion quotidienne du service d'eau, les petits entretiens sur nos équipements, le remplacement des branchements en plomb et toute une série de services annexes.

Enfin, chaque usager de l'eau finance aussi une redevance auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) qui permet ensuite de réinvestir ces moyens sous formes de subventions vers les collectivités afin qu'elles puissent protéger lutter contre les pollutions de leurs ressources et moderniser leurs infrastructures.

Le prix moyen de l'eau potable s'établit donc à Saint-Mammès 3,03€ TTC / m³ pour une consommation standard d'un ménage d'environ 120 m³ / an. Celui de l'as-

sainissement géré par le SIDASS est quant à lui corrélé aux services de collecte et traitement de nos eaux usées (réseaux, stations d'épuration, déversoirs d'orage, ...) et s'élève à environ 3,5€ du m³. ■

Bon à savoir

Le contrat de service public du SIDEAU fixe vis à vis du délégataire un certain nombre d'exigences importantes en matière de qualité du service dont les obligations de renouvellement de tous les branchements en plomb avant la fin de ce contrat, des attentes renforcées sur le renouvellement du parc des compteurs, des objectifs de rendement exigeants...

Le syndicat s'attache aussi à mener une politique de gestion patrimoniale de ses équipements pour en garantir la durabilité et éviter de reporter toute la charge sur les générations futures. Ces choix expliquent aussi le fait que le prix de l'eau du territoire est globalement plus élevé qu'une partie des tarifs rencontrés en Seine et Marne mais qui correspondent en général à des services moindres pour l'usager.



POINT INFOS BIODÉCHETS SMICTOM

Que faire de mes biodéchets en 2024 ?

En 2024, le tri des biodéchets devient obligatoire, c'est-à-dire que l'on devra séparer nos déchets alimentaires des ordures ménagères.

Pour y répondre, le SMICTOM propose deux solutions :



1. Le compostage partout et pour tous

C'est le mode de valorisation le plus vertueux et le moins coûteux. Scannez le QR code ci-contre pour découvrir des tutos en vidéos.

2. Des bornes de collecte en points d'apport volontaire

- Pour les foyers ne pouvant pas composter, des points de collecte seront installés prochainement sur le territoire du SMICTOM.
- Pour faciliter ce nouveau geste de tri, les foyers pourront récupérer à l'accueil de la Mairie un kit pour biodéchets à partir février 2024.
- Pour obtenir ce kit, il faudra remplir un formulaire en ligne (accessible en scannant le QR code ci-contre, ou à récupérer en Mairie) et présenter le mail de confirmation.



Un doute ? une question ? Contactez le SMICTOM au 0800 133 895 (numéro gratuit d'un poste fixe).



**Les textes sont retranscrits tels qu'envoyés.
La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.**

E-SMA Groupe des élus de la majorité

Que cette année 2024 soit pour toutes et tous une année meilleure, faite d'épanouissements familiaux personnels et professionnels. En ce début d'année, nous avons une pensée particulière pour nos concitoyens affaiblis par la maladie ou dans les difficultés.

Voilà trois ans maintenant que nous sommes proches de vous, réactifs, chaque jour à vos côtés avec de belles actions municipales. Et vous avez pu le constater !

Pendant que les 3 listes minoritaires s'unissent non pas pour s'engager mais pour démolir nos actions, nous suivons le fil rouge de notre engagement au service public. Il reste bien difficile voire impossible à ce stade de notre avancée de faire confiance à des listes qui trahissent, qui trompent se cachent derrière des mots et des procès d'intention sur les réseaux sociaux pour dénigrer systématiquement nos actions.

Ces détracteurs, unis aujourd'hui alors qu'hier les mêmes encore se critiquaient les uns les autres, ce manque de sérieux est bien loin d'être représentatif des attentes de nos habitants. Difficile de travailler avec ceux qui réclament de la démocratie mais la détruisent dans leurs agissements, si peu présents dans les commissions et absents de la vie communale.

Nous continuons donc avec notre volonté affirmée de faire de Saint-Mammès un village où il fait bon vivre.

Notre village bouge et nos ambitions sont intactes !

Saint-Mam' Solidarité

Où étiez-vous ?

Au dernier Conseil municipal, notre représentant à été force de proposition sur le tarif à 1 € pour la cantine, le report de la délibération de l'enfouissement de lignes à haute tension quai de la Croix Blanche sur la partie privée communale, mais aussi sur le gel concernant le tarif pour les terrasses extérieures.

Le tarif à 1 € pour la cantine n'a pas été retenu, étude renvoyée au mois de juin. Concernant l'enfouissement des lignes à haute tension, nous avons demandé un report du vote de la délibération autorisant les travaux. En effet, aucune études d'impact sanitaires n'ont été transmises.

Quant au gel des tarifs des terrasses extérieures qui avait été approuvé à l'unanimité par la commission des finances, la majorité a finalement décidé de les augmenter.

Il est certain que si tous les habitants concernés avaient été présents en nombre au CM, le vote aurait été différent. Si les citoyens ne se mobilisent pas pour ce qui les concernent, les décisions prises par la majorité ne le seront jamais pour l'intérêt général, mais pour l'intérêt du plus petit nombre, voire pour des intérêts privés. Comme pour les années précédentes, nous en appelons à votre mobilisation, le village ne pouvant pas être géré uniquement par quelques personnes mais par le plus grand nombre !

Un Nouveau Cap

Un sujet délicat mais crucial pour notre village.

M. le maire, le paysage politique évolue constamment. Il est de notre responsabilité de nous adapter à ces changements pour assurer une représentation juste. Au fil du mandat, nous observons un rééquilibrage des forces politiques dans le Conseil. Il est indéniable que ces changements reflètent les aspirations et les préoccupations de notre communauté. Avec seulement 12 élus aujourd'hui, la majorité est plus que relative...

La démocratie prospère lorsqu'elle est représentative, reflétant la pluralité des voix de notre tissu social. En envisageant votre démission, vous offririez à Saint-Mammès l'opportunité de choisir un nouvel exécutif qui puisse catalyser ces voix émergentes et rassembler les différentes tendances pour construire un avenir commun.

Votre départ, bien loin d'être une défaite, serait perçu comme un acte de courage politique et de compréhension des enjeux actuels. La démocratie ne progresse pas en restant statique mais en s'adaptant aux besoins changeants de la société qu'elle sert.

En prenant cette décision, vous prouveriez votre profond respect de la démocratie.

Enfin, nous vous encourageons à envisager l'idée de démissionner pour permettre un rééquilibrage nécessaire des forces politiques dans notre ville. Ce serait non seulement un geste de sagesse politique mais aussi un acte de dévouement envers le Village.

« Un Nouveau Cap » vous souhaite une excellente année 2024 et de vivre une année riche, prospère, joyeuse et d'être en bonne santé.

Libre-s et Engagé-e-s pour Saint-Mammès

Coup d'épée dans l'eau !

Le 23 novembre dernier, M. le Maire a invité une frange de citoyens mammésiens pour leur présenter ce qu'il estime être son bilan de mi-mandat. Comme certains concitoyens, nous nous sommes rendus à la MSL pour écouter et saluer la prouesse de mi-mandat du Maire, c'est cela aussi, l'esprit de la démocratie locale lorsqu'elle est réelle !

Beaucoup de mammésiens étaient déçus car le format choisi par l'exécutif ressemblait plutôt à une «vente aux enchères» communale d'actions dévaluées et de rêves. Plus triste pour notre village, il n'y avait aucun jeune de la tranche des 18-35 ans, seulement quatre personnes de la tranche des 35-40 ans et tout le reste était constitué des aînés, que M. le Maire, pour paraphraser Johnny Hallyday a arraché à leur repos de cette soirée pour leur offrir l'agape «ESMA». Pas de débats et personne n'était autorisée à poser des questions. En conclusion, cette opération de communication mal inspirée n'a été qu'un coup d'épée dans l'eau !

En 3 ans, la majorité de M. le Maire a fondu comme la neige au soleil avec des démissions en cascades ; 9 élus en quelques mois dont 7 ont rejoint l'opposition. La tendance au conseil municipal se présente désormais comme suit : Majorité municipale 12 élus contre 11 élus de l'opposition ! Nous profitons de cette nouvelle année 2024 pour formuler nos vœux les plus sincères aux Mammésiens. Que cette Année 2024 soit celle d'un vrai changement à Saint Mammès !

Elus Libres et Engagés pour Saint-Mammès

Samedi 20 janvier	Loto - MLC de 19h à minuit Comité des Fêtes du village de Saint-Mammès / 07.82.12.95.35
Dimanche 3 mars	Spectacle (voir page 12) - MLC à 15h Éléna Flore Créations / 06.82.36.36.09
Samedi 16 mars	Soirée dansante - MLC à 20h Saint-Mammès C'est Vous / 07.67.70.46.82
Dimanche 24 mars	Déjeuner dansant - MLC de 12h à 22h Amicale des Anciens Combattants / 06.88.36.51.09
Samedi 6 avril	Soirée dansante - MLC de 19h à 3h Comité des Fêtes du village de Saint-Mammès / 07.82.12.95.35
Dimanche 28 avril	Goûter des Aînés - MLC Mairie / 01.64.23.39.41
Mercredi 1 ^{er} mai	Vide grenier - Place de la Bosse Comité des Fêtes du village de Saint-Mammès / 07.82.12.95.35
Samedi 4 mai	Loto - MLC de 20h à minuit La Maison de l'Entraide France / 06.99.65.94.65
Dimanche 5 mai	Troc aux plantes - Place des Bollards Collectif 1000 Sabords / 06.82.47.15.27 - 06.76.41.49.86

*A l'image de toute sa famille
qui le supporte et qui l'entoure,
nous sommes de tout cœur
avec Axel!*

*Bravo pour le chemin
parcouru!*

état civil

Naissances

Ève SERINET, le 19 octobre
Angèle ROUX TYNDAL, le 24 octobre
Pape GUEYE, le 5 décembre
Maé PRINCE JOSEPH PREMRAJ,
le 6 décembre

Mariage

Alexandra IRZA et Vincent ILLY, le 6 mai
Vlada ORLOVA et Denys SOLOMAKHA,
le 25 novembre

Afin de respecter le RGPD (règlement européen de protection des données personnelles), cette rubrique n'indique que les événements pour lesquels nous avons reçu le consentement des intéressé(e)s ou de leur famille.

Si toutefois vous constatez un oubli, nous publierons un rectificatif dans le prochain numéro.